





çais, lequel contient les noms et adresses de tous les conseillers techniques (160), ainsi que leurs n° de téléphone et une photo d'identité (heureusement, la qualité des photos n'en fait pas des documents bien compromettants)!

- En outre, je viens de demander le listing du département par téléphone et je l'ai bien reçu, merci.

### 3) Budget

Apparemment, le conseil se révèle incapable de définir une politique et des priorités (remarque de J.F. PERNETTE, confirmée ensuite par G. ALME).

Et on en apprend de belles :

- 25000 F en 82 pour la seule gestion du SSF
- 3000 F attribués à Maître F. GAILLARDO - déléguée aux affaires juridiques - , comme frais de fonctionnement. Aviez vous déjà entendu parler d'elle ?
- En 1982, les frais de fonctionnement au niveau fédéral ont dépassé de 42 % le budget prévisionnel. Réponse du président et du trésorier : "c'est à cause de l'accueil des délégations étrangères". A ce sujet, a été établi le programme officiel de la visite officielle du Dr KO (indonésien) : on ne lui parlera pas de l'EFS mais il pourra faire de nombreuses visites ne concernant pas la FFS (Paris by night ?).

Pour gérer la pénurie, la commission financière propose donc pour 1983 :

- . Frais de fonctionnement : -15000 F
- . SSF : -18000 F
- . Grandes expéditions : + 25000 F (pas d'augmentation depuis 1981)
- . EFS : -5000 F (pour le directeur, le budget global serait en baisse de 55000 F considérant le total de ses charges)
- . Remboursement des frais de déplacement : 0,80 F/Km ... (à ce sujet, G. AQUAVIVA n'est pas d'accord : "pour moi, prendre le train constitue une perte de temps excessive. Je prends l'avion...")

### 4) Commission médicale

Le Docteur BARIOD a été élu directeur de la commission. Il souhaite l'instauration d'un examen médical obligatoire pour les spéléos, comme cela se fait dans toute les autres fédérations (sauf F.F. Montagne). Ce projet n'est pas accepté.

### 5) Congrès national de Hyères

- J. SAUTEREAU craint que le bal du dimanche soir "ne donne lieu à un grand chahut" qui risque d'être mal vu par les personnalités invitées...

NDLR : Penserait-il aux marins de Toulon ?

- G. DUCAUX trouve anormal que la région A ait programmé un stage sur 3 W.E. dont celui de la Pentecôte; il faut privilégier les activités nationales.

Décision adoptée à l'unanimité par le conseil : "INTERDIRE d'autres activités fédérales aux dates du congrès national" !!!



Présents : G. AIME Y. AUCANT G. BROCARD R. BRUN G. CHORVOT JM. FROSSARD  
A. GAUTHIER R. LIMAGNE D. MOTTE D. PERRIN B. THERY JP. URLACHER

Absents : C. BAILLY A. BEAUDOIN (en panne!) A. PELLETIER

Une de ces réunions qui vous ôte toute envie de travail au sein de la ligue...

Aucun point positif n'est sorti de cette séance.

La position de faiblesse du bureau, amputé de son président pour l'occasion, a été largement exploitée par des gens dont la préoccupation première n'est peut-être pas la spéléo. Lorsqu'on demande un volontaire pour distribuer le bulletin de la ligue au congrès ASE, on est en droit de s'étonner qu'un membre du CA de la ligue refuse de s'en charger sous prétexte que le bulletin en question ne s'appelle plus ASE !

A noter : les premières insultes ne sont apparues que vers minuit !

Un compte rendu paraîtra dans le prochain "Ligue Info", cela suffira bien.

### LIGUE INFO

Vous venez de recevoir Ligue Info de Janvier 83. Soyez indulgent, cela ne se reproduira plus : c'est l'étape du tirage qui était défaillante (toujours le bénévolat) Le problème est maintenant résolu et Ligue Info paraîtra désormais à l'heure.

### BULLETIN

Ne tenez aucun compte de ce qui figure dans Ligue Info concernant le bulletin; c'est complètement périmé. Ce qu'il faut savoir maintenant :

- La réception des articles est terminée. Le dossier est entre les mains du comité de lecture
- Le comité de lecture se compose de : Y. AUCANT, G. CHORVOT, JC. FRACHON, R. LIMAGNE, D. PERRIN

Il se réunira le 18 Mars pour décision finale; les auteurs sauront donc après cette date si leurs articles sont retenus.

### A.S.E.

Suite à la demande de Mr DUCLAUX (ou le hasard fait bien les choses), le congrès ASE se déroulera près de chez nous, comme d'habitude (à Namur) et à la pentecôte. Cruel dilemme !

### AG EXTRAORDINAIRE DE LA FEDERATION

20 Mars à Vénissieux

Il n'est pas indispensable d'y aller, mais votez pour les nouveaux statuts (Spélunca n°8 p. IX). Vote par correspondance clos le 11 Mars.

## REUNION D'INFORMATION DU CDS JURA

Dimanche 13 Mars à 16 h (seize heures) au CNSPA Chalain

- Objet : - information sur les problèmes posés par la CPEPESC, suite à la soirée du 26 Février
- informations importantes sur les crédits Loto
  - distribution d'un jeu d'affiches FFS "protection des cavernes" à chaque club

## STAGES

- Des membres de l'AS St Claude sont candidats au stage de perfectionnement proposé dans le dernier CDS Info. Ce stage aura donc lieu et se déroulera sous forme de journées à la convenance des participants.
- Un stage de formation technique aura lieu également pour des jeunes de la MJC de Lons. Dates difficiles à déterminer.
- Stage photo spéléo : Lors de la dernière AG du CDS, l'idée d'un stage photo a été lancée et l'organisation de celui-ci a été mise sous ma responsabilité. Afin de faciliter ma tâche, j'aimerais que les personnes intéressées m'écrivent ou me téléphonent assez tôt, ceci pour connaître le nombre approximatif de participants. Je demanderais également à ceux-ci de m'indiquer leur niveau en photo, le matériel dont ils disposent (boîtier, flasch, pied, cellule...etc) ainsi que les sujets qu'ils aimeraient voir traités (macrophotographie, transport du matériel, éclairage ... ou tout simplement le b.a. ba de la photographie en général et son application dans le monde souterrain).

Ce stage, ou plutôt cette rencontre photo aura lieu en principe au cours du mois de Mai pendant un ou plusieurs W.E., le lieu et le coût seront connus prochainement. Faites circuler cette information dans vos clubs.

F. JACQUIER 25 rue du Curé Marquis 39170 ST LUPICIN Tel. : 42 17 87

F. JACQUIER

## EXPOSITION

L'exposition du CDS a été présentée pendant près de deux mois à la MJC de LONS LE SAUNIER. C'est certainement là qu'elle a reçu le plus de visiteurs. Installation et éclairage excellents. Des projections de diapositives commentées ont accompagné l'expo et suscité un vif intérêt auprès du public (lycéens notamment).

Prochaine étape : Salins-les-Bains.



L'assemblée générale du CDS Jura m'a désigné le 18 décembre 1982 comme directeur de la protection du karst. Vous trouverez ci-dessous quelques réflexions sur le rôle d'une telle commission, et les grandes lignes du programme d'action proposé en accord avec le bureau directeur du CDS.

POURQUOI UNE COMMISSION "PROTECTION DU KARST" ?

.) LE KARST JURASSIEN EST MENACE :

Il s'agit là d'une évidence, généralement énoncée sous le vocable fourre-tout de "pollution". Afin de sérier les modes de lutte correspondants, il convient de distinguer, ces deux notions étant souvent confondues, la "pollution" proprement dite et la simple "dégradation" du milieu.

- Par pollution, il faut entendre une altération du milieu le rendant impropre, partiellement ou en totalité, à la vie animale et/ou végétale qui l'animait précédemment. Elle résulte le plus souvent de l'apport de déchets nocifs, liés aux activités humaines. L'exemple-type est le rejet d'égoûts, de purin, d'hydrocarbures, etc..., dans les pertes karstiques, provoquant la mort des eaux souterraines... et, par voie de conséquence, de leurs résurgences. Remarquons à cet égard que le karst contaminé n'est pas toujours pénétrable pour le spéléologue : réseaux de fentes, karst noyé, etc...

- Par dégradation, nous évoquons le bris ou le prélèvement d'éléments constitutifs du karst (concrétions, gisements paléontologiques, etc...), ou, à l'inverse, l'apport d'éléments étrangers non polluants (sacs en plastiques, ferrailles, inscriptions, etc...). Cela ne met pas - ou peu - en péril le milieu lui-même, par contre, il y a "nuisance" au plan esthétique ou scientifique. Sans nier l'importance de ce deuxième aspect, on doit bien admettre qu'il est objectivement moins grave que le premier : c'est pourtant lui qui constitue le "cheval de bataille" de la plupart des protecteurs de cavernes, sans doute parce que le plus motivant pour les spéléologues et le plus spectaculaire pour les actions souvent démagogiques de certaines associations... (voir à ce propos notre article dans le bulletin de l'ASE n°16 - 1980 p.114-118).

Notons aussi que ces dégradations (du moins celles qui interviennent dans les parties profondes des cavernes) sont le fait des spéléologues, et ne peuvent être constatées que par eux : la tentation de leur interdire l'accès au milieu souterrain est grande, et nous verrons plus loin ce qu'il faut en penser.

.) LA PROTECTION DU KARST N'EST PAS UN DOMAINE RESERVE A QUELQUES-UNS :

On pourrait le croire, à en juger par les prises de position de certains "militants" qui se sentent agressés dès lors qu'on s'avise



de parler de protection du karst sans passer par leur intermédiaire. Cette attitude est triplement contestable, pour des raisons chronologiques, d'efficacité et de compétences.

La chronologie d'abord. Sans entrer dans le détail d'actions individuelles que nous avons pu conduire en 25 ans de pratique spéléologique, rappelons que dès 1972 alors que j'étais président du CDS Jura, j'ai créé une commission départementale de "protection des cavernes" qui fut la première du genre en Franche-Comté. Malheureusement, son 5<sup>e</sup> directeur, à partir de 1976, a confondu peu à peu son action avec celle d'une autre association régionale, ce qui aboutit, de fait, à la mise en sommeil de l'action propre au CDS Jura depuis 1979. Le projet que je présente aujourd'hui n'est donc qu'une relance d'une activité bien antérieure.

L'efficacité ensuite. Il est clair que la défense de l'environnement, celle du karst en particulier, ne peut se réduire à une institution plus ou moins élitiste coupée de la masse des utilisateurs du milieu. Nous sommes tous concernés, et je tiens à ce que tous puissent participer à l'action envisagée.

La compétence enfin. On ne peut protéger efficacement que ce qu'on connaît bien. Une bonne connaissance du karst et de son fonctionnement est la clé de toute action de protection. C'est pourquoi un des rôles essentiels de la commission est, à mon sens, la diffusion d'une large information sur les phénomènes karstiques et leur pollution. Ce travail sera conduit sous ma direction - je suis géographe - par deux géographes et un médecin membres du CDS Jura.

#### .) LA COMMISSION "PROTECTION DU KARST" A UN RÔLE A JOUER :

Il est clair que nous pourrions résoudre tous les cas d'agression actuellement subis par le karst jurassien, l'ampleur de la tâche dépassant largement le cadre spéléologique. Toutefois, le CDS et sa commission ont un rôle privilégié à jouer pour :

- Éviter la prolifération de nouveaux cas de pollution
- Conserver aux spéléologues la liberté d'accès aux cavités, seul moyen de constater les phénomènes de pollution souterraine et de les dénoncer

#### BUTS ET MOYENS DE LA COMMISSION

Les buts que l'on peut assigner à la commission sont de trois ordres :

- Lutter contre les cas de pollution du karst superficiel ou profond
- Lutter contre les dégradations de sites souterrains
- Préserver les sites intacts pouvant être menacés

Dans les trois domaines, une action efficace suppose une bonne connaissance du karst et de son fonctionnement : c'est pourquoi la commission tentera d'apporter à tous les spéléos du département une information sur cette question en complément des publications ou stages déjà existants. Des interventions de



spécialistes lors des réunions du CDS ou des clubs, des rencontres départementales, des articles ou des moyens audio-visuels sont envisageables.

#### LUTTE CONTRE LA POLLUTION :

Il s'agit de détecter les cas de pollution, d'en mesurer l'ampleur, d'en déterminer les causes, et de suggérer des solutions. Ces aspects feront l'objet d'un article détaillé dans le prochain "CDS Info".

#### LUTTE CONTRE LES DGRADATIONS :

Les mesures préventives, ici aussi, sont naturellement les meilleures : elles passent par l'information. Toutefois, des dégradations étant de toute manière commises, on pourra envisager, dans certains cas exceptionnels, une action concertée pour la remise en état d'un site, nettoyage par exemple; mais l'urgence n'est sans doute pas là...

Dans les deux domaines qui précèdent, chacun d'entre nous a un rôle à tenir, au hasard de ses pérégrinations spéléologiques ou non. Toutefois, une action individuelle est souvent de peu d'effet, et il y a rarement "urgence immédiate", dans la mesure où le mal est déjà fait. Aussi il convient de centraliser les renseignements auprès de la commission, qui complètera ainsi l'inventaire des sites qu'elle possède, et qui coordonnera les actions ultérieures. En tout état de cause, entrer en conflit avec les responsables des pollutions ou des dégradations est tout à fait nuisible, les solutions négociées étant les seules efficaces.

#### PRESERVATION DES SITES MENACES :

En la matière, un inventaire préventif est une utopie : tous les phénomènes karstiques méritent d'être protégés, et nous connaissons actuellement 1800 cavités dans le Jura. Il s'agira plutôt d'être vigilant lors des travaux publics, constructions, fonctionnements d'usine, etc..., et d'agir vite (il y a ici urgence, le mal n'étant pas encore commis) dès qu'on apprend qu'un site est menacé. Prévenir la commission est une nécessité, afin d'éviter les actions dispersées, parfois contradictoires. Il faut en tous cas se garder d'aboutir à une interdiction d'accès aux cavités. En effet, les vandales ou pollueurs ne s'embarrassent pas des interdits, et poursuivent leurs dégradations ou leur pollution malgré grilles ou arrêtés municipaux. Par contre, les spéléologues respectueux du monde souterrain sont lésés dans leur liberté de pratique, et surtout ne sont plus là comme témoins des phénomènes de pollution qu'ils sont seuls à pouvoir dénoncer.

Vos avis, informations et propositions doivent me parvenir à l'adresse suivante (à l'exclusion de toute autre) :

J.C. FRACHON COLONNE 39800 POLIGNY

.../...







# GROTTE DES FOULES

CHAMONT - SAINT BLAISE

## CHEMINÉES DU VENT

ESCALADES 1981-82

SPELEO-CLUB SAN CLAUDIEN

**COUPE**

